



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E175069

VALABLE JUSQU'AU

04/07/2027

ÉDITÉ LE

09/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2008

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/05/2024
420 000

Raison sociale : CIEL ETANCHE

75 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
94290 VILLENEUVE-LE-ROI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 2008B03763

Siret : 507 720 183 00056

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2116293-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011315959004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011315959004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 01 82 39 15 40

Portable : 06 66 46 82 47

Site Internet :

E-mail : g.matayli@cioletanche.fr

Fax : 01 43 91 75 47

Responsabilité légale :

MATAYLI GOKCE DIRECTRICE GENERALE / MATAYLI RAMAZAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 36

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	17/03/2026
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	05/07/2023
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	04/03/2026
3223	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	02/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	17/03/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/03/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/07/2023
o Isolation des combles perdus	17/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.